

EXTRAIT (Maj 2022)

# Le Campagnol Terrestre en Auvergne

*Août 2005*



*Le campagnol terrestre, encore appelé rat taupier, est présent sur la plupart des massifs montagneux où il occasionne, périodiquement, des dégâts parfois très importants sur les prairies.*

*Des études montrent que les risques de pullulation des campagnols terrestres augmentent lorsque la proportion de Surface Toujours en Herbe (STH) avoisine les 80 % de la Surface Agricole Utile (SAU) ; à l'inverse, le risque diminue quand les surfaces boisées augmentent : on parle alors d'effet barrière contre les rongeurs et d'effet corridor pour les prédateurs.*

*A travers ce document, nous vous proposons de faire le point sur ce rongeur en donnant quelques éléments sur sa biologie, son comportement, et sur des moyens de lutte qui peuvent être mis en place sur le court et le long terme.*

*Enfin, nous présenterons le programme de recherche actuellement mené en Auvergne, dont l'objectif est de comprendre les mécanismes de pullulation de ce rongeur afin de mieux le maîtriser.*

*Bonne lecture à tous...*

## **SOMMAIRE :**

	<b>Pages</b>
<b>Répartition - Biologie</b>	
○ Répartition, Physionomie, et Comportement	1
○ Reproduction, Cycle du campagnol terrestre	2
<b>Dégâts et incidences</b>	
○ Critères de différenciation : Campagnol / Taupe	3
○ Dégâts occasionnés par les campagnols terrestres	4
○ Incidences économiques	5
○ Incidence sanitaire : l'échinococcose alvéolaire	6 à 7
<b>Favoriser la prédation et les méthodes alternatives</b>	
○ Le campagnol terrestre et ses prédateurs	8
○ Favoriser la prédation	9
○ Aménager le paysage	10 à 11
○ Remise en état des prairies	12
○ Méthode de lutte alternative : le piégeage	13
<b>Informations générales</b>	
	20 à 21

## Répartition du campagnol terrestre sur le territoire :

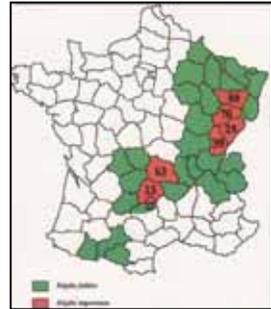
### Répartition européenne :



D'après " *les mammifères dans leur milieu* ", Bordas, 1992.

Le campagnol terrestre est présent dans toute l'Europe.

### Répartition nationale :



Source : DRAF/SRPV de Franche-Comté 1992

En France, les régions de moyenne montagne, où les systèmes d'exploitation basés sur des surfaces agricoles toujours en herbe, sont particulièrement sensibles aux problèmes causés par les infestations du campagnol terrestre.

## Physionomie et comportement :

Le campagnol terrestre (*Arvicola terrestris* - shermann shaw) est un mammifère rongeur, souterrain, qui creuse un réseau de galeries superficielles et très ramifiées à une dizaine de centimètres de profondeur pour se nourrir et un réseau de galeries plus profondes pour y vivre.

Les foyers de campagnols terrestres sont signalés par de petits monticules de terre.

Le campagnol terrestre est actif de jour comme de nuit. Il vit exclusivement sous terre. Cependant, en période sèche, l'été, on peut le trouver en surface où il trouve la nourriture qu'il ne peut plus se procurer dans le sol.

En automne, le campagnol amasse à l'intérieur de ses galeries des réserves composées essentiellement de racines (pissenlit, légumineuses, etc...), il en consomme par jour l'équivalent de son poids.



Source : A. Plane - FDGDON 63

### Fiche signalétique du campagnol terrestre :

**Animal monogame.**

**Longueur tête et corps :** 12 à 22 cm

**Queue :** 5 à 11 cm

**Poids :** 60 à 120 g

**Phalanges postérieures :** 2,3 à 3,1 cm (très développées)

**Oreilles courtes** qui disparaissent dans le pelage

**Pelage :** brun roussâtre sous ventre au brun noirâtre dessus.

## Reproduction du campagnol terrestre :

*Le campagnol terrestre est un animal autochtone.*

*L'évolution des populations est soumise à divers facteurs, comme la présence du réseau de taupe, le niveau d'abondance des prédateurs, les conditions climatiques, les parasites, et les maladies...*

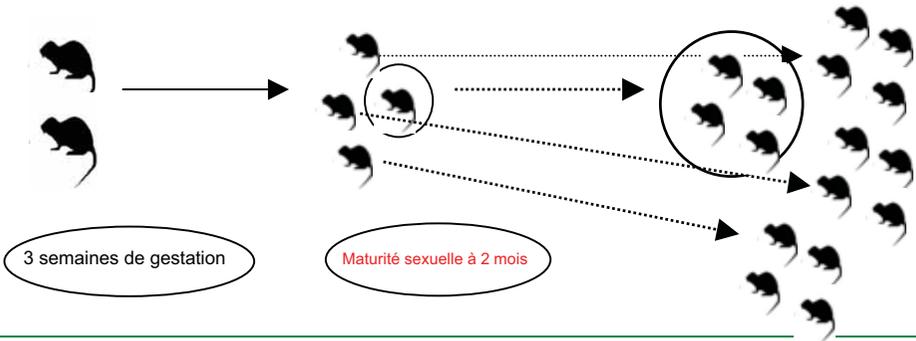
Le nombre annuel de portées varie de 4 à 6 pour le campagnol terrestre contre une portée pour la taupe.

Le nombre moyen de petits par portée est compris entre 2 et 8 pour le campagnol terrestre (en moyenne : 4), contre 2 à 4 pour la taupe.

Durée de vie moyenne d'un campagnol terrestre dans la nature : 6 mois (maximum 1 an).

Période de reproduction : **FEVRIER à OCTOBRE**

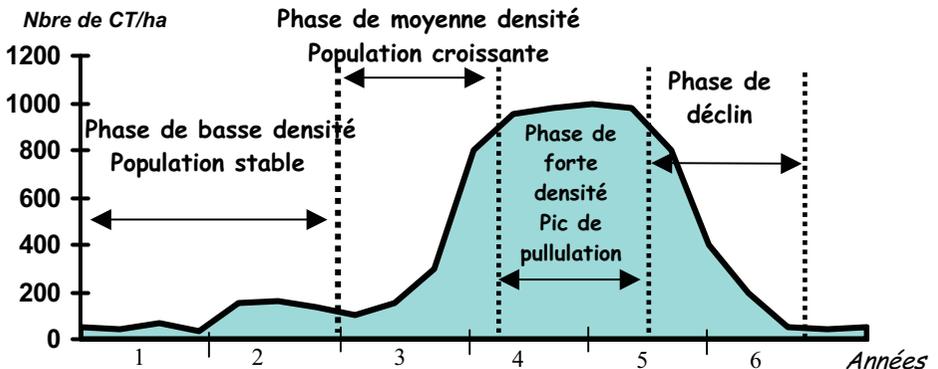
La densité de population peut dépasser **1 000 individus** à l'hectare.



*On estime théoriquement la descendance automnale d'un couple de campagnols terrestres à 114 individus, soit une multiplication par 50, sans tenir compte de la mortalité qui peut survenir de manière « naturelle » : maladie, prédation, etc...*

## Cycle pluriannuel des pullulations du campagnol terrestre :

Fluctuations irrégulières dans leur amplitude mais qui se répètent à une fréquence de 4 à 6 ans. Le minimum de la population de campagnols terrestres se situe à la sortie de l'hiver, elle croît rapidement jusqu'en mai et juin pour atteindre en septembre et octobre le maximum de sa genèse.

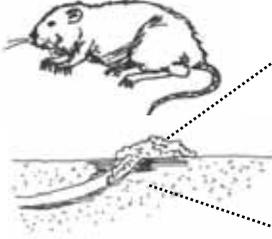


## Critères de différenciation :

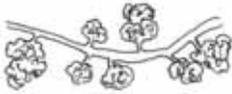
Le campagnol terrestre, herbivore, est souvent confondu avec la taupe, animal insectivore. Il est donc très important de distinguer ces deux animaux.

*Le premier indice de présence = les indices de surface.*

### Le campagnol terrestre



Présence de campagnol terrestre :  
monticule de terre

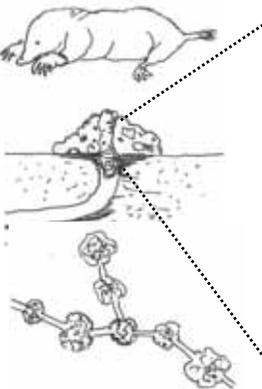


**Dimension du réseau :**  
60 mètres



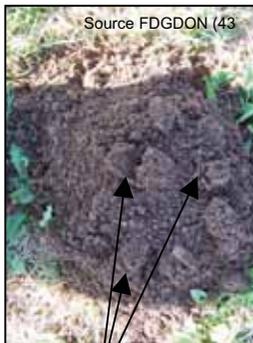
Nombreux monticules de terre aplatis (5 à 10 cm), regroupés en tâche, avec de la terre fine en surface, et présence de radicelles.

### La taupe



Taupinière

Source FDGDON (43)



Boudins

Source : C. Chabalière - FDGDON (15)



Taupinières alignées, terre rejetée assez haut (10 à 30 cm), avec boudins d'obstruction.

**Dimension du réseau :**  
200 mètres

**Dégâts occasionnés par le campagnol terrestre :**

*L'impact des pullulations de campagnol terrestre se manifeste essentiellement sur les prairies. La présence de galeries et de monticules de terre altèrent considérablement la production fourragère.*



Source : C. Chaballier - FDGDON (15)

**Dégâts causés aux prairies permanentes ou temporaires :**

- ✂ *Faible surface à pâturer ;*
- ✂ *Moins bonne conservation des ensilages ;*
- ✂ *Baisse de la qualité et quantités des fourrages ;*
- ✂ *Problème de portance en période pluvieuse.*

- Flore dégradée
- Disparition des légumineuses
- Présence de terre

**Autres dégâts :**

- **Vergers** : pommiers, cerisiers, pruniers. (*racines rongées et sectionnées*).
- **Forêt** : Chêne rouge, charme, merisier, frêne, + racines de jeunes arbres.
- **Plantes d'ornement** : Troëne, lilas, laurier cèdre, peuplier, pin, groseillier, weigelia, rosier, salix, iris, lys, glaïeul, etc...
- **Cultures maraîchères** : Betteraves, carottes, pommes de terre, laitues, poireaux, asperges, etc...
- **Vignes** (cas isolés à proximité de prairies naturelles).
- **Abrasion du matériel** (due à la présence de terre).



Source : C. Chaballier - FDGDON(15)

**Dégâts causés aux cultures :**

Enregistrés sur des cultures de céréales d'hiver : blé, orge, et colza d'hiver.

**Racines rongées et sectionnées**

Source : FREDON FRANCHE COMTE

**Incidences sur les troupeaux :**

- Baisse de la qualité du lait (*spores butyriques*).
- Problème d'hygiène au niveau de la traite.
- Troubles métaboliques (sous-alimentation, déséquilibre minéral).
- Risque sanitaire (contamination directe des fourrages par des dépouilles de campagnols terrestres).

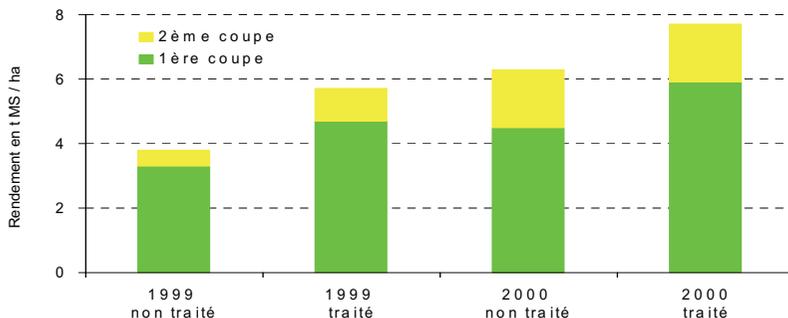
## Incidence économique :

**Un campagnol terrestre consomme environ 80 % à 100 % de son poids par jour.**

De plus, en prévision de l'hiver, cet animal accumule des réserves dans ses terriers. La notion de ravage est donc intimement liée à l'importance des populations de campagnols terrestres et des dégâts mesurés qui se traduisent par des pertes et des perturbations économiques au sein des exploitations.

### 1. Rendements fourragers mesurés sur la commune de Landeyrat – Cantal en 1999 et 2000 – Source : INRA/FNLON-ICATERM<sup>①</sup>

Sur les deux années de pullulation (1999 et 2000), l'écart de rendement des parcelles traitées régulièrement par rapport au témoin (exploités de façon identique) est de **+ 3,3 tonnes de matière sèche par hectare**.



La pullulation a commencé au printemps 1998 et a eu un effet sur la prairie à partir de l'automne / hiver 1998/1999.

Suivant l'année climatique, et le niveau des pullulations de campagnols terrestres, les pertes de récolte peuvent être importantes : jusqu'à 45 % de pertes de fourrage mesurées par l'INRA de Marcenat (15) (Quéré et al., 1999 – Revue Fourrages).

### 2. Incidences technico-économiques des pullulations de campagnols terrestres au sein d'une exploitation agricole du Doubs :

*Exemple :* Le compte-de-résultat d'une exploitation de 60 hectares ayant un droit à produire de 180 000 litres de lait à Comté peut varier de - 6 000 € à - 15 000 € selon l'importance de la pullulation.

(Source : FREDON Franche-Comté)

<sup>①</sup> INRA : Institut National de la Recherche Agronomie - FNLON : Fédération Nationale des Organismes Nuisibles – ICATERM : Impact des CAMPagnols TERrestres sur le Massif Central

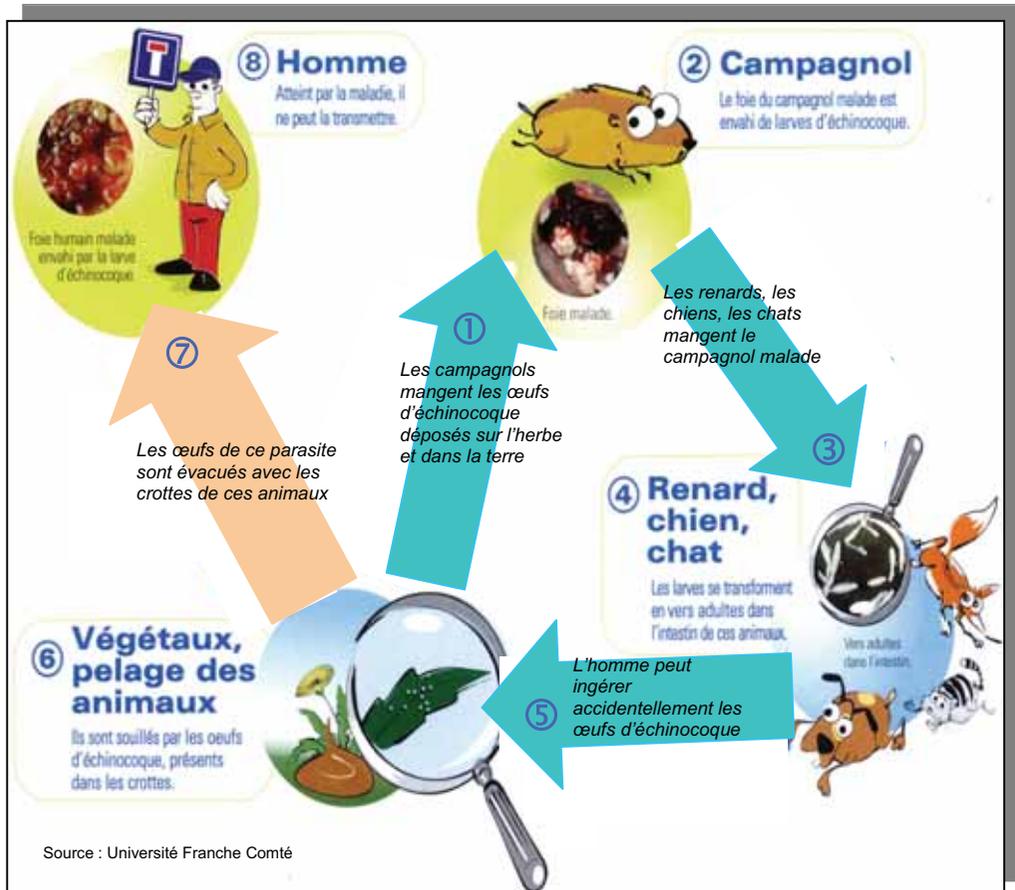
## Incidence sanitaire : l'échinococcose alvéolaire

*La maîtrise des populations de campagnols terrestres présente un enjeu de santé publique.*

L'échinocoque (*Echinococcus multilocularis*) est un petit ver plat qui parasite habituellement l'intestin du renard, mais aussi du chien ou du chat, sans entraîner de troubles particuliers.

**L'homme peut se contaminer accidentellement et développer une maladie qui peut être grave.**

**Diffusion de l'échinocoque :** Un animal mange des campagnols infestés par le parasite. Ses fèces chargées d'œufs invisibles, sont déposées dans la nature, sur les baies sauvages, pissenlits, et sur les légumes des potagers non clos, et les contaminent.



## • Signes de la maladie :

Souvent tardifs (confondus avec des signes hépatiques, de cancer du foie, etc...), les premiers symptômes sont : douleurs abdominales, jaunisse, fièvre, associées à un gros foie.

## • Comment dépister la maladie?

Par une échographie du foie qui peut-être complétée avec un scanner et une sérologie.

La maladie non-traitée entraîne le décès de la personne. Jusque dans les années 70, le seul traitement était un acte chirurgical : l'ablation du lobe infecté sur le foie.

## • Les soins :

Aujourd'hui, la prescription d'un anti-parasitaire d'albendazole (souvent à vie) stoppe l'évolution du parasite (à condition de déceler rapidement la contamination).

## En cas de doute contactez votre médecin

### • Comment détruire un œuf d'échinocoque?

Par la chaleur et par la cuisson à partir de 60°.

*Il résiste au froid, à l'eau de javel, au vinaigre et autres antiseptiques.*

### • Cas humains en Auvergne :

(Source : réseau FrancEchino)

**31 cas** recensés entre 1982 et 2000

#### Répartition géographique :

Allier : 4 cas, Cantal : 10 cas, Haute-Loire : aucun cas recensé, Puy-de-Dôme : 17 cas

**580 cas** ont été répertoriés en Allemagne,, Autriche, France, Grèce, Suisse, Pologne et Turquie.

*Dans près de 9 cas sur 10, le contact avec le parasite ne conduit pas à la maladie.*

## Quelques règles simples

(Source : plaquette « l'échinococcose alvéolaire » – Direction Générale de la Santé)

- **Lavez-vous les mains après avoir touché la terre**, manipulé ou caressé un animal et avant de passer à table. D'une manière générale et notamment en pratique professionnelle, évitez de porter les mains à la bouche surtout lorsqu'elles sont sales ;
- **Ne mangez jamais** de plantes ou de fruits **crus** même après congélation (pissenlits, champignons, myrtilles, mûres ...) ;
- **Lavez systématiquement** les fruits et les légumes ; Cuisez-les, faites des confitures ;
- **Vermifugez** au moins 2 fois par an (sous contrôle vétérinaire), vos chiens et vos chats ;
  - Mettez des gants pour les laver ;
  - Ne laissez pas vos chiens et vos chats divaguer.

## Le campagnol terrestre et ses prédateurs :

(Source : FREDON Franche Comté)

Pour limiter la prolifération des campagnols terrestres, il est important de favoriser la prédation dans les zones à foyers de campagnols terrestres.

Il existe plusieurs classes de prédateurs du campagnol terrestre :

- **Les généralistes** : espèces au régime alimentaire diversifié, comme le renard ou la buse, capable de maintenir une pression de prédation importante sur les populations de campagnols terrestres.
- **Les spécialistes** : espèces dont le régime alimentaire est principalement lié à une seule espèce de proie, comme l'hermine vis-à-vis du campagnol terrestre.

## Les principaux consommateurs de campagnols terrestres chez les mammifères :

### Les grands carnivores :

#### **Généralistes :**

- Renard roux
- Chat forestier
- Chiens et chats domestiques



### Les petits carnivores, mustélidés :

#### **Généralistes :**

- Fouine,
- Belette

#### **Spécialiste :**

- Hermine

#### **Occasionnels :**

- Martre des pins
- Blaireau
- Putois

## Les principaux consommateurs de campagnols chez les oiseaux :

### **Rapaces Nocturnes :** (spécialistes)

- Effraie des clochers<sup>①</sup>
- Hibou moyen-duc<sup>③</sup>
- Hibou grand-duc
- Hibou des marais
- Chouette hulottes<sup>④</sup>



### **Rapaces Diurnes :**

- Milan royal<sup>⑤</sup>
- Milan noir
- Buse variable<sup>⑥</sup>



### **Les corvidés :**

- Corneille noire<sup>①</sup>
- Corbeau freux<sup>②</sup>
- Grand corbeau



## Pour une meilleure implantation de ces prédateurs :

- Favoriser les habitats naturels : bosquets, taillis, haies, murets.
- Favoriser les perchoirs naturels ou artificiels (arbres, niochis, arbres morts).

## Favoriser la prédation :

Si vous êtes dans une zone favorable à l'installation des campagnols terrestres, pensez, impérativement, à favoriser la prédation.

(Source : FREDON Franche-Comté)

La construction de nichoirs ou de perchoirs est un moyen simple pour maintenir et/ou augmenter les effectifs de quelques rapaces consommateurs de campagnols.

## Perchoir :

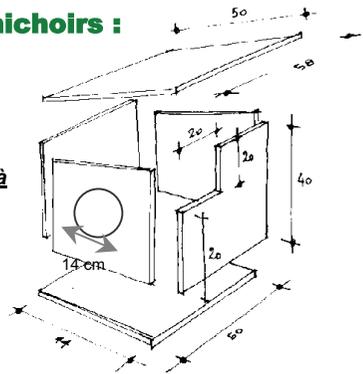
**Attention :** Il est important de résister à la tentation d'aller visiter les nichoirs au printemps afin de ne pas perturber la nidification. Il est, aussi, déconseillé d'utiliser des produits toxiques à proximité des nichoirs.



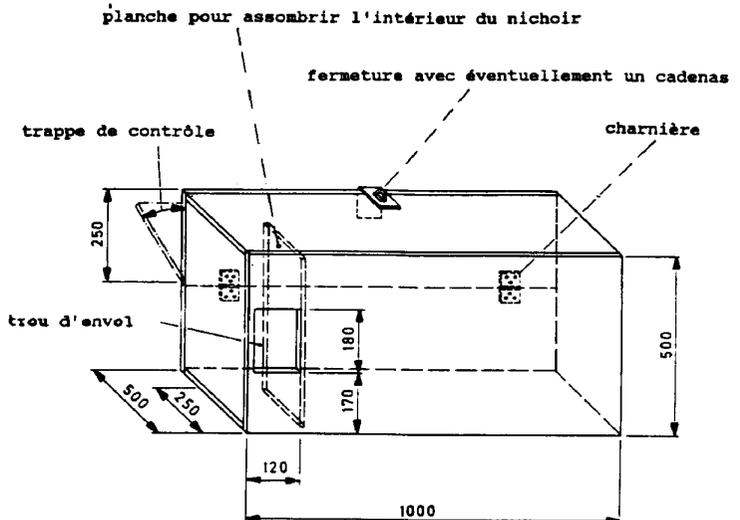
2,5 m  
à  
3,5 m

## Construction de nichoirs :

Exemple d'un nichoir à hulotte



Exemple d'un nichoir à chouette effraie (dimensions en mm)



## Aménager le paysage :

(informations de la Mission Haie du CRPF (15))

Pour favoriser la prédation, une autre solution envisageable est le maintien des haies ou leur installation. Avec l'ère de la mécanisation de l'agriculture et le remembrement, les haies sont devenues gênantes, délimitant des champs trop petits. Leur suppression remonte aux années soixante. Aujourd'hui, nous savons que le défaut de haie ou d'arbre dans les prairies favorise l'installation de populations de campagnols terrestres, car, en leur absence, les prédateurs ne peuvent plus s'installer aux abords des terrains. Aussi, nous devons être vigilants lors des remembrements, et demander le maintien des haies existantes aux abords des prairies, pour conserver un maximum d'abris pour les prédateurs.

## Pourquoi l'installation d'une haie ?

La haie est favorable aux prédateurs des campagnols terrestres :

- **Effet corridor** : Les prédateurs circulent et prospectent l'espace en suivant les haies (une hermine ne s'éloigne pas à plus de 300 mètres d'un abri (haie)).
- **Refuge et abri**,
- **Source de nourriture** (baie, insectes,...),
- **Site de reproduction** pour la plupart des prédateurs (cavités, nid, ...)

2) Les haies peuvent améliorer les rendements et procurer des revenus qui compensent, au moins en partie, leurs frais d'entretien.

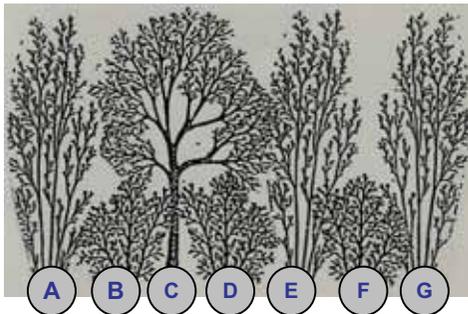
☺ La haie a des conséquences bénéfiques sur

**le bétail** (lait + poids des bovins : + 20 % par rapport au bétail élevé en plein vent et en plein soleil).

Grâce à son action de brise vent, le bétail est plus calme et moins soumis aux pertes de chaleur.

- ☺ Elle améliore, aussi, les **rendements agricoles** (rendement des cultures > de 10 à 30 %).
- ☺ La haie **modère** les effets des épisodes de **sécheresse** en coupant l'action du vent.
- ☺ Elle peut abriter des centaines d'espèces d'insectes, dont des **dizaines de pollinisateurs**.
- ☺ Elle peut être l'apport d'une source énergétique supplémentaire sur l'exploitation en **chauffant la maison et les bâtiments agricoles** (transformation des déchets de taille en copeaux et installation d'une chaudière adaptée).

*L'implantation de haies peut bénéficier d'aides financières. Pour plus de renseignements contactez la Mission Haie - CRPF (15).*



Source ENITAC : St Bonnet de Condat (15)



## Quels arbres choisir ?

- A.** Saule marsault (bon brise-vent, croissance rapide)
- B.** Amélanchier du Canada (bourrage buissonnant, baies en juillet)
- C.** Erable plane et Pin sylvestre (arbre > 10 m : site de reproduction et perchoirs pour rapaces)
- D.** Viorne lantane (mellifère et bon bourrage bas)
- E.** Sorbier des oiseaux (baies de septembre à décembre)
- F.** Noisetier (noisette et bon bourrage)
- G.** Bouleau (croissance rapide)
- H.** Prunier myrobolan (baies en août – septembre)

Une législation sur les limites légales de plantation est à respecter :

• 2 m minimum du fond voisin, arbre > 2 m H ☉ 50 cm minimum du fond voisin, arbre < 2 m H

Attention à la visibilité des carrefours. Pour des cas particuliers, adressez-vous à EDF, SNCF, DDE, Commune...

**Autres renseignements : contactez : Mission Haie : Sylvie Monier – Tél. : 04 71 60 24 95  
sylvie.monier@crpf.fr**

## Vous souhaitez planter une haie ?

Si vous êtes obligés de planter une haie et afin de limiter les risques de maladies et éviter les effets de monotonie, il est nécessaire de diversifier les espèces d'arbres ou d'arbustes utilisées dans la haie. Les essences champêtres, locales, constitueront la base de la composition ou pourront se joindre des espèces ornementales ou fruitières. Des résineux pourront également s'y insérer, s'il s'agit de renforcer la protection hivernale d'un bâtiment situé à proximité.

### Quelle haie choisir ?

(Pour plus de renseignements contacter la Mission Haie.)

### L'alignement d'arbres

Un arbre tous les 5-10 m en fonction de la forme du houppier.

- Ombrage pour le bétail,
- Production de bois de chauffage.

**Perchoirs et site de reproduction pour les rapaces uniquement.**

**Frêne, Hêtre, Merisier, Erable, Peuplier et tremble, Chêne sp, Tilleul. Conifères : Pin sylvestre, sapin noble, épicéas. (arbres > 8 m).**



Source : Mission Haie (CRPF 15)

## Le grand brise-vent



Pour exemple, une haie de 6 m de hauteur protégera sur une distance égale à 100 / 120 m.  
Source : Mission Haie (CRPF 15)

### Mélange d'arbres (1) et d'arbustes moyens (2) et bas (3)

- Protège les troupeaux, (à implanter contre les vents dominants : Ouest et Nord).
- Protège du vent sur 200 mètres minimum derrière la haie.

Corridor, refuges, source de nourriture, site de reproduction pour les prédateurs.

**Cette haie est favorable à l'ensemble des prédateurs du campagnol terrestre**

**Sorbier des oiseaux, prunier sp, érable champêtre, bouleau, charme, alisier blanc, poirier – pommier sauvage, lierre, saule marsault. (arbustes moyens (3-8 m)).**

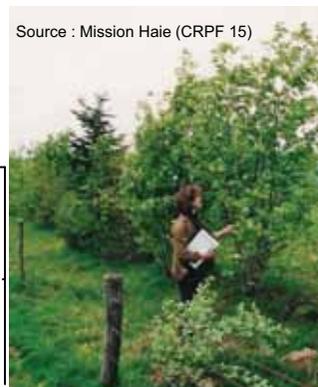
## Le brise-vent moyen

### Mélange d'arbres entre 1 et 4 mètres

- Protège du vent sur 100 mètres derrière la haie.
- Corridor, refuges, nourriture.

**Haie moins favorable à la nidification. Mais, préférable le long des prairies qui sont fauchées, l'ombre étant de portée plus courte.**

Source : Mission Haie (CRPF 15)



## La haie basse ou petit brise vent

### Constitué d'arbustes bas hauteur < 3 mètres

- Délimite une prairie (clôture naturelle).
- Corridor pour l'hermine et de source de nourriture pour les prédateurs.

**Noisetier, sureau sp, aubépine (< 3 m) ☉ Camérisier à balai, prunellier, bourdaine, viornes sp, aules, genêt, églantier (< 2 m) ☉ Groseillier sp, cornouiller sp, framboisier, ronce (< 1 m).**

*Selon les conditions de sol ou de climat, il faut attendre de dix à vingt ans avant qu'une haie, nouvellement plantée, remplisse ses fonctions avec efficacité. Aussi, avant d'envisager des replantations, il importe d'abord de conserver, entretenir, voire rénover les haies existantes, même en mauvais état.*

**Si vous avez une haie vieillissante, recépez à 20 cm du sol, à l'aide d'une tronçonneuse. La haie se regarnira de la base. Et elle jouera de nouveau son rôle de BRISE-VENT.**



Source : Mission Haie (CRPF 15)

## La remise en état des prairies :

(extrait du document : Conseils Technique de la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme – Maison du développement – réalisé avec la participation de : EDE63, FNGPC, DOMAGRI, PRA Dômes Hautes Combrailles, INRA)

### 1. Faut-il Labourer ou non ?

*(Avant d'intervenir, contactez votre Chambre d'Agriculture ou votre FDGDON, pour obtenir des conseils pertinents par rapport à votre parcelle).*

Dès qu'il est possible, le semis classique après labour reste le meilleur moyen de lutter contre les campagnols terrestres.

Par contre, dans toutes les situations où le labour n'est pas possible (faute de matériel, présence de pierres, réglementation...), la remise en état passe par des techniques de sursemis ou de semis direct.

### 2. Sur quelles parcelles intervenir ?

Quel que soit la technique choisie, pour la remise en état de la prairie (semis après labour, semis direct ou sursemis), celle-ci présente un coût non négligeable.

Il faut donc réserver la régénération, aux parcelles ayant été fortement dégradées par les campagnols terrestres et dont la place est importante dans l'exploitation.

Ainsi, il faudra intervenir en priorité sur :

- les parcelles habituellement ensilées,
- les parcelles fauchées,
- les pâtures intensives des vaches laitières.

### 3. Comment décider du sursemis ?

La flore de départ est le principal indicateur pour décider ou non du sursemis.

En effet, les prairies qui conservent encore une bonne base de graminées productives (type ray-grass, dactyle, féтуque ou pâturin) repartiront mieux en production avec simplement une fertilisation renforcée après avoir écarté les monticules de terre.

Par contre, dans le cas d'une flore dégradée, avec une quantité importante de terre (indice de présence du campagnol terrestre), le sursemis peut permettre de réintroduire une flore plus intéressante.

Enfin, la décision doit être également raisonnée en fonction de la situation fourragère de l'exploitation : existe-t-il des stocks d'avance ou non ?

### 4. Quand peut-on écarter les taupinières ?

- Attendre au moins 10 à 15 jours après le traitement des campagnols (pour ne pas nuire à son efficacité).
- Éviter de « gratter » juste avant une période de gel pour laisser le temps à la prairie de se « refaire » après l'étaupinage.

### 5. Quel outillage adopter ?

Tout type de herse (émousseuse, étaupineuse, étrille ou classique) peut convenir à ce travail.

Toutefois, la herse étrille est la mieux adaptée pour à la fois écarter et limiter les

## Méthode de lutte alternative : le piégeage

Le piégeage est une méthode efficace, que ce soit pour lutter contre les taupes ou pour limiter la prolifération des populations de campagnols terrestres en début d'infestation. Le piégeage n'étant pas sélectif, lorsque l'on dispose le piège dans une galerie on peut aussi bien prendre des taupes que des campagnols terrestres, ces derniers colonisent souvent le réseau de galeries des taupes et passent, ainsi, inaperçus en indices de surface. D'où l'intérêt d'empêcher la taupe d'occuper les surfaces herbagères en les piégeant dès leur intrusion sur la parcelle. (1 taupe = environ 10 campagnols terrestres).



### 1. Informations générales sur le piégeage :

- ⇒ Repérer les foyers.
- ⇒ Choisir les monticules de terre les plus récents.
- ⇒ Entre deux monticules, à l'aide de la sonde, trouver la galerie ①.
- ⇒ Ouvrir la galerie à l'aide d'une bêche.
- ⇒ Nettoyer les galeries, repérer et dégager les intersections ②.
- ⇒ Mettre en place un piège dans chaque galerie ②.
- ⇒ Mettre un bâton ou un jalon pour attacher et repérer le piège.
- ⇒ Remettre la motte de terre, préalablement enlevée.

*Mettez-vous contre le vent, soyez silencieux et patients !*

### 2. Différences entre : le piégeage de la taupe et le piégeage du campagnol terrestre.

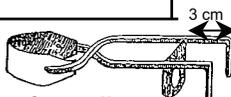
#### Piégeage de la Taupe :

- ⇒ Eraser les taupinières. (Après 4 jours, de nouvelles taupinières se forment).
- ⇒ Favoriser le piégeage des galeries qui se trouvent sous les taupinières les plus récentes.
- ⇒ Mettre un piège dans chaque galerie périphérique.
- ⇒ Reboucher l'ouverture réalisée. Sinon, pour boucher ce courant d'air, la taupe apportera de la terre qui bourrera votre piège.
- ⇒ Vous pouvez relever le piège 1 à 2 fois/jour.

#### Piégeage du campagnol terrestre :

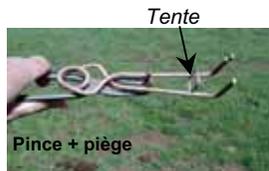
Il n'est pas nécessaire de reboucher l'ouverture réalisée. Cette modification dans le réseau de galeries accélère la venue des animaux (courant d'air = curiosité). Vous pouvez relever le piège 2 à 4 fois/jour.

### 3. Le matériel du piégeur :



#### Conseils :

Si les pièges sont neufs, laissez-les rouiller 3 semaines dans la terre. Le gratter au niveau de la tente.



**Conseils à suivre impérativement :**  
**Porter des gants. Ne pas fumer. Ne pas laisser d'odeur. Se laver les mains soigneusement après le chantier (risque de contamination par des zoonoses graves).**

## Point sur les études réalisées en Franche-Comté :

Les chercheurs et les techniciens de la région Auvergne, travaillent en étroite collaboration avec les chercheurs et les techniciens de la région Franche-Comté.

Quelques études réalisées en Franche-Comté, actuellement, sont répertoriées, ci-dessous :

- 1) **Lutte chimique en basse densité contre le campagnol terrestre (Depuis 2000).**
- 2) **Optimisation de la lutte contre le campagnol terrestre à l'aide de la bromadiolone.**
- 3) **Etude sur la mécanisation des luttes contre les taupes au PH3 (Phosphore d'Hydrogène).**
- 4) **Pratiques et conduites culturales : Impact sur les populations de campagnols**
  - ↻ Labour,
  - ↻ Le pâturage naturel ou mécanique,
  - ↻ Le broyage des refus et exploitation des parcelles en gazon court.
- 5) **Faune prédatrice : mesures de protection et suivi des populations de campagnols**
  - ↻ Création de milieux favorables au maintien et au développement de la faune prédatrice.
  - ↻ Suivi des populations de prédateurs.
- 6) **Elaboration et mise en place de contrats de lutte raisonnée contre les campagnols terrestres.**

## Bibliographie :

- ↻ « **Planter des haies** » de Dominique SOLTNER – Editions Sciences et Techniques Agricoles - Le Clos Lorette, 49130 Sainte-Gemmes-Sur-Loire – ☎ : 02 41 66 38 26
- ↻ « **Haies, une nature d'avance** » – Guide pratique d'entretien et de plantation de haies dans le Cantal - Edition du Conseil Général du Cantal
- ↻ « **Livret d'informations – Campagnols Terrestres** » FREDON FRANCHE COMTE – ☎ 03 81 47 79 20
- ↻ **Plaquette « les apports de la recherche, solutions concrètes pour lutter contre le campagnol terrestre »** réalisation : FREDON Franche-Comté, INRA, Université Franche-Comté
- ↻ **Bulletin technique d'information et Fiche Phytosanitaire : « le campagnol terrestre (Arvicola terrestris) »** (1991) – HABERT, PASCAL, PRADIER – Ed. Ministère de l'Agriculture et de la Forêt - DRAF AUVERGNE – SRPV AUVERGNE – ☎ 04 73 42 14 14
- ↻ « **Estimer les dégâts du campagnol terrestre en prairie naturelle** » Fourrages, 158, 133 – 147, QUERE JP, GAREL JP, PRADIER B, DELATTRE P, 1999
- ↻ « **Conseils pour le sursemis des prairies dégradées** » - par la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme - ☎ 04 73 44 45 46
- ↻ « **La lutte contre les campagnols champêtres – enjeux et prospectives** » – Phytoma 1996.
- ↻ L'échinococcose vue de Franche-Comté - « **du renard au pissenlit, l'échinoqui ? Du pissenlit au campagnol, l'échinoquoi ?** » - Observatoire Régional de l'Environnement de Franche-Comté. - ☎ 03 81 61 63 87

## Préconisations de la FRANE (Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement) :



Les préconisations de la FRANE se portent sur des actions de prévention et de lutte raisonnée : **aménager l'espace agricole, favoriser la prédation naturelle des campagnols et mettre en oeuvre une lutte précoce par piégeage.**

La FRANE souligne ainsi l'intérêt pour les agriculteurs de favoriser les prédateurs via l'aménagement des espaces agricoles (haies, arbres isolés, perchoirs, nichoirs... etc.).

Ces (ré)aménagements permettront à moyen terme de cesser tout traitement chimique, **les populations de campagnols terrestres étant maintenues, grâce aux prédateurs, à un niveau compatible avec une agriculture durable.**

Elle soutient fortement les actions de lutte par piégeage. Dans ce cadre, notons que les cadavres de campagnols terrestres peuvent être laissés au sol pour les prédateurs. Par contre la FRANE invite à la plus grande prudence concernant les éventuelles et dernières opérations de lutte chimique. En effet, il est tout à fait possible de favoriser les prédateurs et de piéger. A l'inverse, pour les opérations de lutte chimique, **l'enfouissement des appâts ainsi que le ramassage des cadavres** sont des opérations à mener avec le plus grand soin pour éviter l'intoxication de la faune non cible.

### Pour en savoir plus :

#### Organismes à contacter pour plus de renseignements :

FDGDON 03 :	☎ 04 70 44 57 37
FDGDON 15 :	☎ 04 71 45 55 56
FDGDON 43 :	☎ 04 71 02 60 44
FDGDON 63 :	☎ 04 73 42 14 63
Mission Haies (CRPF Cantal) :	☎ 04 71 60 24 95
FRANE :	☎ 04 73 61 47 49
LPO Auvergne :	☎ 04 73 36 39 79
Les Chambres d'Agriculture	

#### Cassettes-vidéo :

- Casette-vidéo : « Vive la haie – Bocages, cultures, rivières »  
un film de Christian BOUCHARDY
- Casette-vidéo : « Le campagnol terrestre et son environnement ... »  
un film de Christian BOUCHARDY  
Catiche production, 10 rue de Bellevue, 63830 Nohanent, ☎ 04 73 60 53 32

**Nous remercions les collègues de la FREDON Franche-Comté, pour le livret « Livret d'informations – Campagnols Terrestres » et les informations qu'ils nous ont permis d'utiliser dans la présente plaquette.**

## Cette plaquette a été réalisée par la :

FREDON Auvergne

Site de Marmilhat  
Avenue de Thiers  
63370 LEMPDES  
martins.fredcauv@free.fr



## Comité de rédaction :

CRPF Cantal – Mission Haie  
ENITA Clermont  
FRANE  
INRA de MARCENAT (15)  
SRPV AUVERGNE  
Parc Naturel des Volcans d'Auvergne

FDGDON CANTAL  
FDGDON HAUTE-LOIRE  
FDGDON PUY DE DOME  
FREDON Auvergne



## Avec la participation financière :



## Crédits photos couverture :

FDGDON (63) – FDGDON (15) – FDGDON (43) – FREDON Auvergne